

La politique de l'enseignement : à ce professeur critique (1)

al-Siyasa, 2 septembre 1923

L'enseignement, chez nous, a-t-il seulement une politique ? Voilà une chose que nous espérions, et que nous croyions ne pas espérer à tort, à cette même époque l'année dernière, quand le ministère de l'Instruction publique suivait une voie précise et claire, montrant que ses responsables comprenaient l'enseignement, mesuraient le besoin du pays d'en être réformé, et s'efforçaient de réaliser, de cette réforme, tout ce qu'ils pouvaient. C'était l'époque où Zaki Pacha Abou al-Saoud créait le Bureau technique, préparait la fondation d'une école d'archéologie, jetait les bases de la future Université royale, et songeait à toute une série d'autres projets de réforme au ministère de l'Instruction publique.

À cette même époque l'année dernière, nous croyions que l'Égypte avait une politique éducative, ou du moins qu'elle finirait par en avoir une. Nous croyions, et répétions, que le Parlement égyptien, alors pas encore né, aiderait à former cette politique éducative, et l'imprégnerait d'un caractère national dès sa réunion ; et nous nous souvenons qu'un fonctionnaire, qui avait autrefois grande autorité sur ce ministère, nous reprocha un jour d'avoir dit, et insisté à dire, que le Parlement démolirait cet édifice vétuste sur lequel reposait l'enseignement au ministère de l'Instruction publique.

Oui, nous espérions ardemment voir apparaître une véritable personnalité en matière d'enseignement, et parvenir à une politique éducative conforme à nos besoins et à nos espoirs. Mais Dieu a voulu démentir notre attente en cette affaire, comme Il a voulu démentir notre attente en d'autres affaires : l'Égypte n'a pas gagné de politique éducative, le Parlement égyptien n'a laissé aucune trace visible sur l'enseignement, et cette vie constitutionnelle, ce gouvernement constitutionnel en place, n'ont eu, sur le ministère de l'Instruction publique, d'autre effet que celui dont nous avons été témoins, et dont nous sommes toujours témoins : l'effacement de l'œuvre de Zaki Pacha Abou al-Saoud, et le retour des affaires de l'enseignement à la corruption et au désordre qui les caractérisaient sous les Anglais.

Nous nous tromperions du tout au tout en disant que l'Égypte n'a jamais eu de politique éducative ; en vérité, l'Égypte a connu, en matière

d'enseignement, deux politiques radicalement différentes : l'une nationale dans ses buts et ses moyens — celle des princes égyptiens antérieurs à l'Occupation — l'autre étrangère, aux effets néfastes sur notre vie nationale, ne visant qu'à répandre l'ignorance d'une part, et à corrompre les esprits instruits d'autre part : la politique anglaise, établie par Dunlop, s'appuyant sur l'autorité de Lord Cromer. Il ne pouvait donc en être autrement que le premier résultat de l'indépendance fût l'effacement de cette politique anglaise au ministère de l'Instruction publique, et le retour à l'ancienne politique nationale — celle qui reposait, d'une part, sur la lutte contre l'analphabétisme, et, d'autre part, sur la formation d'une classe d'hommes instruits, richement pourvus d'un enseignement supérieur, pour superviser les affaires publiques ; une politique qui, sans l'Occupation, aurait sans doute abouti à l'élimination de l'analphabétisme, à l'instauration d'un véritable enseignement en Égypte, et à la remise des affaires publiques égyptiennes entre les mains des Égyptiens eux-mêmes. Il ne pouvait en être autrement que le premier résultat de l'indépendance fût un retour à la politique éducative de Muhammad Ali et d'Ismail.

Quoi qu'en disent les défenseurs du gouvernement en place, quoi qu'en disent les partisans de la majorité parlementaire au pouvoir, ils ne pourront nier que ce résultat, que nous espérons, a bel et bien commencé à se réaliser, peu à peu, après la déclaration d'indépendance. Le gouvernement de Tharwat Pacha reprit l'idée d'un retour à cette politique, et y revint effectivement, entreprenant sa mise en œuvre : les missions d'études en Europe et en Amérique se multiplièrent sous ce gouvernement. Le gouvernement de Yahya Pacha Ibrahim lui succéda dans cette voie, et l'Égypte envoya en Europe un nombre non négligeable d'étudiants boursiers de l'État, se spécialisant dans diverses branches de la science et de l'art. C'est ainsi qu'apparut la différence entre la politique éducative d'un pays indépendant et celle d'un pays gouverné par l'étranger.

Nous croyons, en outre — et nous pensons que les partisans du gouvernement ne sauraient le nier — que le gouvernement de Tharwat s'était sérieusement préparé à créer un bon nombre, disons des centaines, d'écoles primaires, destinées à lutter contre l'analphabétisme, de sorte que, lorsque le Parlement viendrait à légiférer pour la généralisation de l'enseignement primaire, le terrain en aurait déjà été convenablement préparé. Nous croyons que le gouvernement de Tharwat Pacha avait déjà réuni les fonds nécessaires à la création de ces centaines

d'écoles primaires — mais le gouvernement de Tharwat démissionna, et celui de Nassim lui succéda, et ces écoles restèrent en sommeil, oubliées du ministère de l'Instruction publique, oubliées du budget également. Le gouvernement de Yahya Pacha, en revanche, ne négligea pas la politique des missions d'études, et la poursuivit selon la tradition de Tharwat, tout en n'accordant à l'enseignement primaire qu'une attention bien faible — faible, mais réelle. Il forma une commission pour étudier un projet d'enseignement primaire, et Zaki Pacha Abou al-Saoud en réorganisa la composition — mais le gouvernement de Yahya Pacha tomba, et Dieu seul sait ce qu'il advint de cette commission.

Il y eut, néanmoins, un effort réel du gouvernement de Yahya Pacha Ibrahim — ou plutôt de Zaki Pacha Abou al-Saoud, quelque peu malgré ce gouvernement — pour réaliser cette politique éducative indépendante : l'effort déployé pour accroître le nombre des instruits, en prévision des écoles qu'il faudrait inévitablement créer. L'École normale secondaire fut fondée, des sections nocturnes furent créées à l'École normale supérieure — tout cela montre que ces deux gouvernements, que l'on accuse tous deux de faute et de négligence, pourraient se présenter devant n'importe quel parlement équitable avec, entre les mains, une œuvre réelle et précieuse pour l'avancement de l'enseignement. Qu'a donc accompli ce gouvernement constitutionnel, fondé sur l'autorité du peuple, l'amour du peuple, et le soutien du Parlement ? Rien du tout — disons plutôt qu'il a effacé sans établir, démoli sans songer à bâtir ; ou disons qu'il s'est détourné de cette politique nationale — non, disons-nous, vers la politique anglaise, car nous tenons trop à l'équité pour cela — mais vers une politique purement individuelle, ne visant qu'une seule chose : qu'un individu bien précis jouisse d'une autorité absolue sur le ministère de l'Enseignement, un homme qui devait inévitablement s'emparer des rênes de ce ministère, parce que la politique saadiste en avait besoin.

Si le gouvernement constitutionnel s'en était tenu là — se contentant d'annuler ce qu'avaient établi ses prédécesseurs, et voulant simplement jouir d'une autorité centrale absolue — nous parlerions d'une mauvaise politique, mais d'une politique passagère, vouée à disparaître dès que ce gouvernement quitterait le pouvoir, demain ou après-demain. Mais le gouvernement est allé bien au-delà, vers quelque chose de pire encore, jetant les bases d'une politique éducative véritablement mauvaise, par deux mesures en particulier. La première : l'abolition du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et la création de cette Commission

technique, telle qu'elle a été constituée. Nous n'examinerons pas ici les conséquences directes de cet acte, les ayant déjà traitées ailleurs ; nous notons seulement que le gouvernement s'est précipité de manière étrange dans cette affaire, et a su amener le Parlement à la ratifier exactement comme il le souhaitait — nous prouvant ainsi une chose que nous aurions souhaité voir démentie : que le Parlement égyptien ne se distingue, hélas, ni par une réelle compétence en matière d'enseignement, ni par un véritable souci de conserver quelque autorité sur les affaires éducatives. Si le Parlement égyptien possédait une réelle compétence en matière d'enseignement, s'il possédait une réelle autorité sur l'enseignement, le Conseil supérieur n'aurait jamais été supprimé, cette commission n'aurait jamais été créée, et cette grande folie n'aurait jamais été infligée au ministère de l'Enseignement avec une telle hâte stupéfiante, à un moment où le Parlement aurait pu, à juste titre, s'occuper d'autres affaires bien plus urgentes.

Nous disons que c'est là un effet néfaste de la conduite du gouvernement en matière de politique éducative ; car il nous pousse à désespérer de la compétence du Parlement à comprendre l'enseignement — et alors, qui donc supervisera l'enseignement ? Le ministère de l'Instruction publique seul. Or nous connaissons bien la compétence du ministère de l'Instruction publique, et nous avons déjà mesuré ses effets sur l'enseignement jusqu'à ce jour. La seconde mesure : le ministère de l'Instruction publique a manifesté — avec l'accord du président du Conseil, et l'approbation de la majorité parlementaire — une réelle aversion pour l'enseignement supérieur, et une réelle réticence à l'organiser et à le faire progresser. Et l'effet de cela ne se limite pas au maintien de cet enseignement supérieur dans l'état dégradé où il se trouve aujourd'hui en Égypte ; il en résulte un autre effet, plus vilain et plus nuisible encore : que la supervision de l'enseignement, sous toutes ses formes, restera, pour longtemps encore, confinée aux hommes de l'enseignement déjà en place au ministère, et aux diplômés des écoles aujourd'hui existantes — c'est-à-dire que les affaires de l'enseignement resteront entre les mains de gens dépourvus de la compétence véritable nécessaire pour comprendre l'enseignement.

Il existe une théorie à laquelle ceux qui s'occupent des affaires publiques en Égypte ne semblent jamais avoir prêté attention ; ils semblent, au contraire, agir en son sens inverse, tout en prétendant réaliser ainsi la démocratie et servir ses principes — et je vise ici, en particulier, le président du Conseil. Le président du Conseil et ses

partisans favorisent naturellement l'enseignement primaire par rapport à l'enseignement supérieur, et favorisent la diffusion et la généralisation de cet enseignement primaire par rapport à l'organisation de l'Université et à la création, en son sein, de sections d'enseignement supérieur. Leur argument, en cela, ressemble à celui des socialistes et des extrémistes des partis de gauche en Europe : l'enseignement primaire sert directement le peuple, tandis que l'enseignement supérieur et secondaire ne profite qu'à certaines classes, celles capables d'en assumer les frais.

Il faudrait donc, concluent-ils, favoriser la masse plutôt que l'élite, faire passer l'enseignement primaire avant l'enseignement supérieur, créer l'école primaire avant l'université. C'est ainsi que raisonnent les grands hommes d'aujourd'hui en Égypte ; et si vous les contredisez, ils vous citeront la France et d'autres pays, et les doctrines modernes qui privilégient l'enseignement primaire et technique par rapport à l'enseignement supérieur. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la valeur de ces doctrines modernes ; mais nous voulons que les grands hommes d'aujourd'hui en Égypte prêtent attention à ce qu'ils négligent : que nous ne pourrions imiter les Français et les Américains que le jour où nous pourrions dire que nous leur ressemblons — c'est-à-dire le jour où nous posséderons, en matière d'enseignement supérieur et secondaire, quelque chose de comparable à ce dont jouissent la France et l'Amérique.

Ce jour-là, nous pourrions dire que nous possédons assez d'enseignement supérieur et secondaire pour nos besoins, et que le bien consisterait alors à nous occuper de ces classes pauvres et laborieuses, qui ne peuvent se permettre de passer leur jeunesse à étudier et à se spécialiser. Mais tant que nous restons, comme c'est le cas, aussi loin que possible de posséder ne serait-ce qu'un dixième d'un dixième de ce dont jouit la France en matière d'enseignement supérieur et secondaire, il vaut bien mieux ne pas nous comparer à la France pour l'instant. Nous ne possédons rien de comparable à ce que possède la France en fait d'enseignement : les universités françaises approchent presque de la vingtaine, et il n'existe pas une seule région française dépourvue d'école secondaire supervisée par l'État.

Et nous ne comptons même pas les écoles privées, ni les écoles libres, supérieures ou secondaires. Quant à nous, nous n'avons, à l'heure actuelle, pas une seule université, et beaucoup de nos provinces sont dépourvues d'écoles secondaires. La théorie de nos responsables en Égypte est donc erronée, et le demeurera pendant de longues années encore. Il est une autre chose que nous voudrions voir notre majorité

parlementaire prendre en considération : c'est que l'enseignement supérieur, à lui seul, est véritablement garant de la diffusion de l'enseignement primaire et de l'établissement d'une politique saine pour cet enseignement ; car diffuser l'enseignement primaire ne signifie pas simplement généraliser la lecture, l'écriture et le calcul — la tâche est bien plus complexe et bien plus ardue que cela. Elle exige des esprits capables d'apprécier le milieu égyptien, sa psychologie, ses besoins et ses espoirs, et d'accorder tout cela avec l'enseignement primaire que l'on souhaite répandre dans le pays.

Il n'est pas donné à tout un chacun d'apprécier de telles choses ; seuls ceux qui ont reçu une part généreuse d'enseignement supérieur, et qui, grâce à cet enseignement, ont su comprendre les collectivités et apprécier leurs besoins variés et leurs espoirs divers, sont véritablement capables de concevoir l'enseignement primaire et de le répandre comme il se doit. Le fondement de l'enseignement en Égypte n'est donc pas l'enseignement primaire ; le fondement de toute la renaissance égyptienne, c'est l'enseignement supérieur. Une politique éducative véritablement sage est celle qui repose, avant tout, sur la création de l'Université, et sur le recours à des spécialistes étrangers pour entreprendre la diffusion de l'enseignement primaire, jusqu'à ce que l'Université soit pleinement établie, et que l'enseignement supérieur commence à porter ses fruits utiles — alors seulement les Égyptiens pourront véritablement prendre en main les affaires de l'enseignement.

Ceux qui veulent servir la démocratie en Égypte ne lui rendent aucun véritable service en favorisant l'enseignement primaire au détriment de l'enseignement supérieur ; car une démocratie fondée sur le seul enseignement primaire repose sur une base fragile, incapable de résister aux épreuves ni de tenir face aux périls auxquels s'exposent les systèmes politiques. Si notre démocratie venait à reposer sur le seul enseignement primaire, s'appuyant sur l'équité envers des gens à peine instruits, elle se transformerait bien vite en l'une de ces deux choses : soit le chaos, soit le gouvernement d'un despote unique. Nous assurons notre majorité parlementaire qu'elle rendrait le plus grand service à son pays, à la vie constitutionnelle, et à la liberté elle-même, si elle commençait son travail parlementaire l'année prochaine non par l'organisation de l'enseignement primaire, mais par celle de l'enseignement supérieur. Et nous la supplions, si elle le fait, de ne s'en remettre, pour cela, ni à elle-même, ni au ministère de l'Instruction publique, mais aux spécialistes parmi les savants d'Europe.